

## COMPLEMENT MASSIF DISTRIBUTION - TRANSÉNERGIE - PRODUCTION - CSP

### SUIVI DU PROCESSUS

Consœurs, Confrères,

Voici le suivi du processus du comblement massif des postes affichés depuis le début de l'année 2014 dans toutes les unités d'affaires.

Le processus est rendu, pour tous les emplois, à la priorité des employés temporaires en utilisant le registre de la « banque permanentisation ».

Postes restants d'électriciens d'appareillage:	50
Postes restants de mécaniciens d'appareillage:	16
Postes restants d'ouvriers civil:	16
Postes restants de mécaniciens véhicules et équipement:	15
Postes restants d'ouvriers d'entretien:	3
Postes restants de mécaniciens d'appareillage soudeurs:	2
Postes restants de mécaniciens tuyauteurs:	2
Postes restants de préposés forage et injection:	2

Postes restants de monteurs transport:	⇒	<b>31 postes permanents réguliers</b>
	⇒	<b>34 postes permanents saisonniers</b>
Postes restants de monteurs distribution:		<b>23 postes</b>

Veuillez prendre note que si les engagements aux tables emplois sur la permanentisation des employés, pris par chacune des unités d'affaires, ne sont pas atteints lors de ce comblement, d'autres processus d'affichage seront prévus.

**Nous vous rappelons que les appels se font à tous les jours et que chaque employé a jusqu'au lendemain matin, 8 h 30, pour y répondre et effectuer son choix.**

De plus, les membres syndicaux du comité de coordination suivent au jour le jour le déploiement du processus de comblement de postes.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre structure syndicale.

Syndicalement,

**Fiers de notre passé**

**MÂÎTRES DE NOTRE AVENIR**

*Richard Perreault*  
Président

*Sylvain Dubreuil*  
Secrétaire général